

Le Clézio
Notre grand
entretien avec
le Prix Nobel
de littérature

Rwanda

La dernière faute de Mitterrand

Exclusif : le livre de Vincent Duclert
**30 ans après, genèse et leçons
du génocide des Tutsis**



VILLARD/SIPA

Le Point

www.lepoint.fr Hebdomadaire d'information du jeudi 11 janvier 2024 n° 2684 - 6,90 €

L 13780 - 2684 - F. 6,90 €



Gabriel Attal à Matignon,
le 9 janvier, après
sa prise de fonctions.

La fusée Attal

Monsieur le Dauphin

Dans la tête du Premier ministre
Son style, sa bande, ses marottes


3 000 milliards de dette
Saura-t-il enrayer la chute ?

Photo Élodie Grégoire
pour « Le Point ».

Rwanda, genèse et leçons d'un génocide

Extermination.

En juin 1994, des Tutsis, victimes de massacres depuis avril 1994, trouvent refuge dans le camp de Cyan-gugu, à la pointe sud du lac Kivu (sud-ouest du Rwanda).

A young child, likely a boy, stands on a grassy hillside. He is wearing a yellow, short-sleeved shirt and dark shorts. He is looking towards the camera with a neutral expression. The background is a vast, open landscape under a sky filled with soft, white and grey clouds. The overall mood is somber and reflective.

Histoire. En 1994, l'extermination planifiée et programmée des Tutsis laissa le Rwanda exsangue. Un million de morts, hommes, femmes, vieillards, enfants, découpés, brûlés, massacrés, en à peine trois mois. Ce génocide, dont les racines remontent à l'époque coloniale, a été perpétré par un régime extrémiste soutenu aveuglément par François Mitterrand. L'historien Vincent Duclert, auteur d'un rapport accablant en 2021, publie un livre choc. *Le Point* en présente des extraits exclusifs et revient sur le rôle de la France dans cette tragédie.

Vincent Duclert

« Le grand scandale de la V^e République »

Révélation. L'historien, qui a dirigé la commission sur le Rwanda, publie *La France face au génocide des Tutsi*. Il livre ici ses conclusions.

PROPOS RECUEILLIS PAR GUILLAUME PERRIER

Historien et directeur du Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron, spécialiste de l'affaire Dreyfus, Vincent Duclert s'investit depuis plus de vingt ans dans la recherche sur le génocide des Arméniens et, depuis 2016, sur celui des Tutsis du Rwanda. En 2019, il est chargé par Emmanuel Macron de constituer la Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi (1990-1994). Les historiens remettent leur rapport en 2021 et font état d'un « ensemble de responsabilités, lourdes et accablantes » de la France. La commission Duclert établit que la France s'est « longtemps investie au côté d'un régime qui encourageait des massacres racistes », qu'elle « est demeurée aveugle face à la préparation d'un génocide par les éléments les plus radicaux de ce régime », puis qu'elle « a tardé à rompre avec le gouvernement intérimaire qui réalisait le génocide »... Cette reconnaissance, près de trente ans après les massacres qui ont fait entre 800 000 et 1 million de morts en trois mois, a permis un apaisement des relations entre le Rwanda, dirigé par Paul Kagame, et la France. Depuis, Vincent Duclert a choisi de poursuivre l'enquête sur le rôle de l'État français au Rwanda. Il publie *La France face au génocide des Tutsi. Le grand scandale de la V^e République* (Tallandier).

Le Point: Que représente le génocide au Rwanda pour la France et la V^e République ?

Vincent Duclert: Le Rwanda interroge le fonctionnement de la V^e République: avec un pouvoir sans partage, sans contrôle, de la présidence



Retour sur un génocide. Historien, Vincent Duclert, chargé en 2019 par Emmanuel Macron de diriger une commission de recherche sur le rôle de la France lors du génocide des Tutsis, a remis le rapport « La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990-1994) » au président de la République le 26 mars 2021.

de la République, avec toute une série d'entorses à la Constitution, aux institutions, aux accords et règlements, à la chaîne hiérarchique, sans parler de la morale... L'Élysée y mène une « politique spéciale ». Cet étouffement de la démocratie républicaine empêche le sommet de l'État, jusqu'à fin 1993, de comprendre la réalité. Cette réalité, c'est la préparation du génocide contre les Tutsis et les opposants démocrates. Et la radicalisation de plus en plus forte du régime, soutenu directement, personnellement, par François Mitterrand. Cela conduit à un aveuglement systématique.

On est bien dans une situation de « raison d'État »...

C'est, à mon sens, le plus grand scandale de la V^e République pour l'État de droit. Avec des menaces, des mises à l'écart de

ceux qui comprennent le danger de cette politique et une guerre médiatique pour la justifier.

Comment expliquer un tel entêtement ?

Le Rwanda a été une conquête personnelle de Mitterrand. Les coopérants qui sont là depuis 1962 comprennent que ce n'est pas « la Suisse de l'Afrique », comme on l'a parfois décrit, mais un pays tenu par un régime raciste, corrompu, violent. Ils ne sont pas entendus.

La priorité, pour la France, est de mettre la main sur cette ancienne colonie belge dont Bruxelles se désengage en 1990.

La France déclenche une opération militaire, en théorie pour protéger des ressortissants, mais en réalité pour soutenir le régime d'Habyarimana. C'est la volonté de François Mitterrand, qui a fait de sa présidence le centre de pilotage opérationnel. Le Rwanda est au croisement des trois do-



maines réservés que Mitterrand revendique : les armées, la diplomatie, l'Afrique.

Le Rwanda est une conquête, mais il devient aussi un laboratoire...

Habyarimana s'engage, auprès de François Mitterrand, à faire de son pays la vitrine de la démocratisation de l'Afrique, dans le sillage des déclarations du sommet de La Baule, en juin 1990. Le Rwanda doit servir aussi de laboratoire de la contre-offensive française et francophone. Le second mandat de François Mitterrand est marqué par l'obsession d'une menace anglo-américaine, surévaluée, notamment en Afrique. La confiance qui est accordée à ce régime, l'un des pires du continent, ne va pas se démentir jusqu'au moment où François Mitterrand accueille la veuve du président Habyarimana, en avril 1994.

Quels sont les liens entre les forces armées rwandaises et l'armée française ?

La coopération militaire prend plusieurs formes. La présence se renforce en 1990 et 1993, avec un commandement des forces françaises au Rwanda. On a une unité de combat pour protéger les res-

Accusés. François Mitterrand reçoit le président rwandais, Juvénal Habyarimana, à l'Élysée, le 23 avril 1991.

sortissants et des forces spéciales pour former l'armée rwandaise face au Front patriotique rwandais (FPR) et le conseil à l'état-major. La France est placée en position de cobelligérance.

À cette époque, l'armée rwandaise formée par la France passe de moins de 10 000 hommes à 30 000 hommes. Avec un recrutement des Hutus du Nord, qui sont les plus extrémistes et les plus mobilisés pour régler la question tutsie.

Estimez-vous que les responsabilités sont d'ordre politique plutôt que militaire ?

Les responsables politiques ont le pouvoir de modifier le cours des choses. Avant le 6 avril – avant la phase paroxysmique du génocide –, il y a la préparation, le processus génocidaire. On peut encore intervenir. Ce qui est accablant, c'est que cette phase se réalise au moment où la France est massivement présente. Et on constate que le soutien à un régime qui organise le génocide à travers ses factions extrémistes accélère le génocide. La France était en mesure d'arrêter ce processus, de mettre Habyarimana au pied du mur. Elle ne l'a pas fait. C'était une incitation.

La responsabilité réside aussi dans la non-reconnaissance du génocide et de ses responsabilités. On évite de poser les questions de fond. Dans son discours à Biarritz, Mitterrand explique en 1994 que la France n'est en rien responsable quand des chefs locaux règlent leurs comptes à la machette. Ce qui montre bien une position de déni sur le génocide, ramené à des massacres interethniques, sans distinction des victimes et des bourreaux. Le discours de Biarritz va ancrer une narration qui perdurera jusqu'à notre rapport, en 2021.

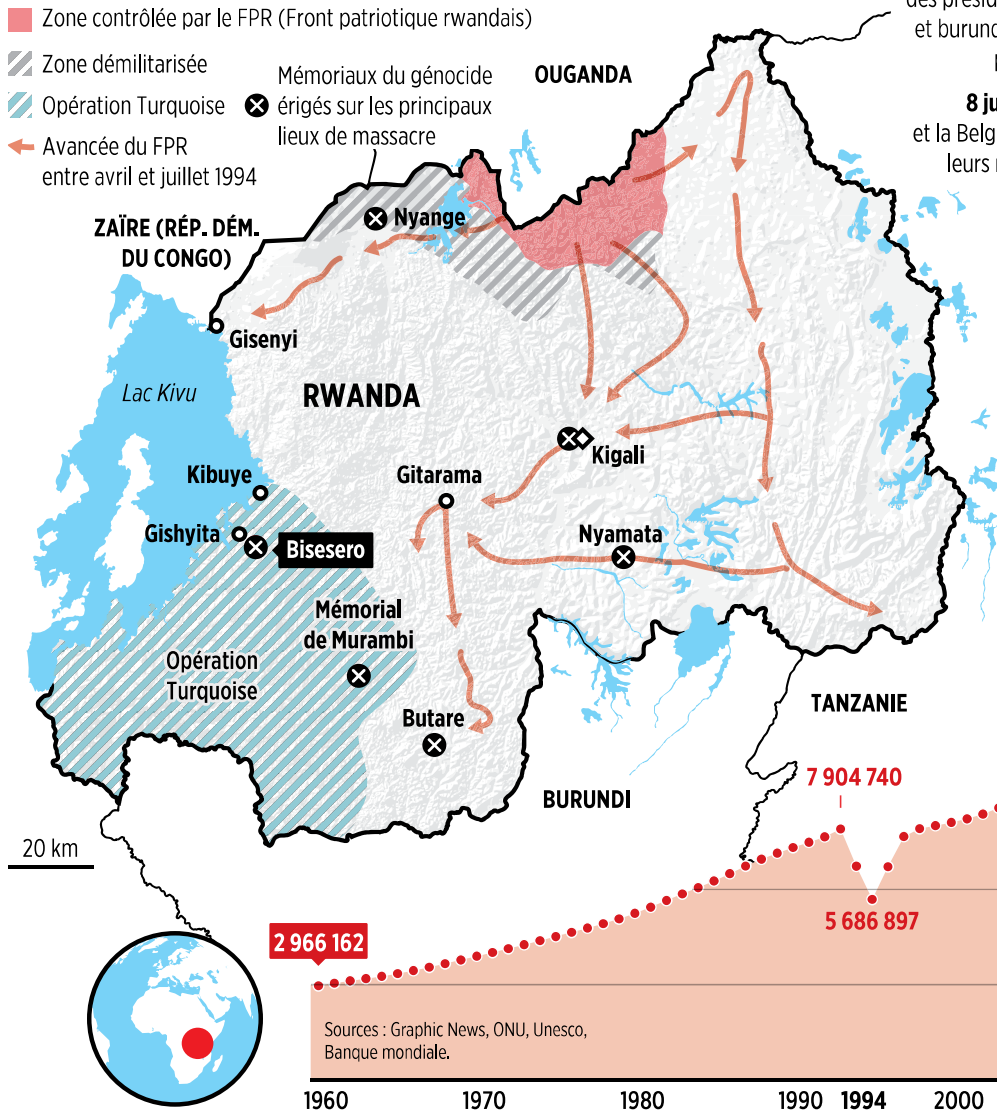
Ce soutien se poursuit-il pendant le génocide ?

La France se rend sourde aux alertes. Le FPR, qui intervient pour l'arrêter, reste considéré comme un ennemi du régime mitterrandien. Le souci n'est pas d'arrêter le génocide, bien qu'il soit identifié et reconnu dès le 16 mai par Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, mais d'intervenir pour conjurer une catastrophe humanitaire causée par des massacres entre Tutsis et Hutus. L'opération Amaryllis comme l'opération Turquoise n'ont pas pour objectif d'arrêter le génocide. Cela amène de la confusion, des contre-ordres.

La volonté présidentielle ne souffre aucune contestation. On le voit quand des ministres osent s'émouvoir du rôle de la France auprès de ce régime sanguinaire. Pierre Joxe (ministre de la Défense entre 1991 et 1993), par exemple, comprend la situation, mais il est dans l'incapacité ■■■

« Avant le 6 avril, la France était en mesure d'arrêter ce processus génocidaire. Elle ne l'a pas fait. C'était une incitation. »

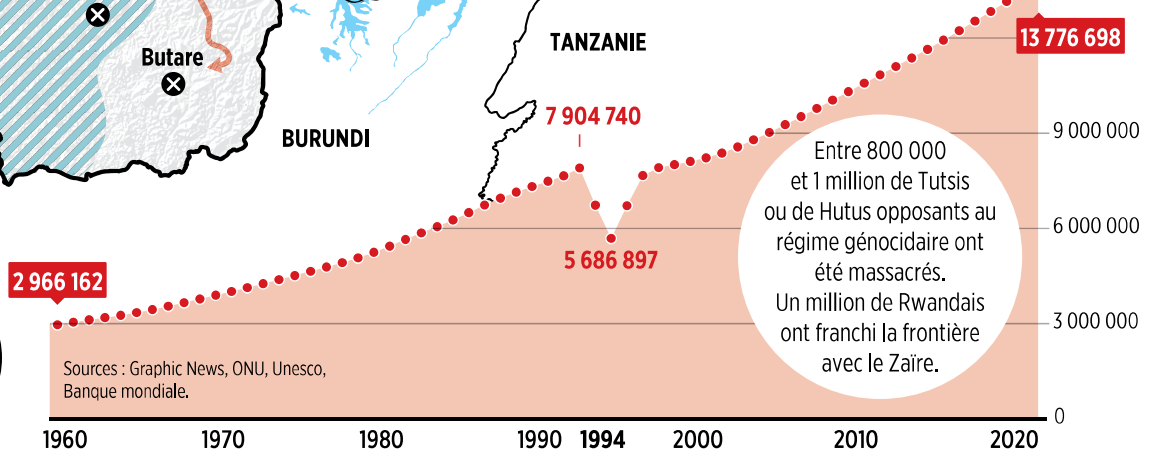
Entre avril et juillet 1994, 100 jours de massacre



- 6 avril 1994 - L'avion des présidents rwandais et burundais est abattu par un missile.
- 7 avril - Des personnalités politiques hutues opposées au génocide sont assassinées. Début du génocide.
- 8 juin - La France et la Belgique évacuent leurs ressortissants.
- 22 juin - La France lance l'opération Turquoise avec l'autorisation de l'ONU. Les massacres continuent.
- 17 juillet - Fin du génocide.
- 19 juillet - Le FPR met en place un gouvernement transitoire.

Une population martyrisée

Évolution de la population du Rwanda entre 1960 et 2022



Sources : Graphic News, ONU, Unesco, Banque mondiale.

■ ■ ■ de transmettre des notes à François Mitterrand et de favoriser un désengagement.

Quelles sont les alertes qui ont été ignorées ?

Il faut souligner l'attitude professionnelle et la conscience morale individuelle d'agents civils et militaires. C'est le cas du « rédacteur Rwanda » au ministère des Affaires étrangères, Antoine Anfré, ou encore de l'ambassadeur en Ouganda, Yannick Gérard.

Chez les militaires, le colonel Galinié, attaché de défense à Kigali, rend compte des massacres anti-Tutsis de 1990, de janvier 1991... Il n'est pas entendu. Il devient suspect. Il demande finalement son retrait, pour ne pas cautionner une politique qui déroge à toutes les règles. Le général Varretraporte à Paris la demande du chef d'état-major de la gendarmerie rwandaise réclamant des armes « pour liquider les Tutsis ». Son alerte est occultée. Menaçant la chaîne parallèle de commandement, il est débarqué en mai 1993 au profit d'un pilier de l'état-major élyséen, le général Huchon.

Le constat est fait que les Tutsis sont visés par des massacres planifiés par l'État rwandais. L'alerte concerne aussi la radicalisation du régime et le soutien à apporter à l'opposition rwandaise. Tout est en place pour que la France change de politique. Durant l'opération Turquoise, des officiers sur le terrain comprennent que la mission ne doit pas être un « arrêt des massacres » mais une lutte contre les génocidaires. Mais ce n'est pas ce qui va se passer.

La période de cohabitation, dès 1993, avec un gouvernement de droite ne change-t-elle pas la politique de l'Élysée au Rwanda ?

Édouard Balladur réclame le partage des domaines réservés qui ne sont pas constitutionnellement définis. Il obtient le repli complet de tout le dispositif français déployé après octobre 1990. Mais le soutien à Habyarimana se poursuit. On en reste à cet objectif d'arrêt des massacres. Le gouvernement de cohabitation est sous pression de la thèse des « massacres interethniques » et du devoir de



Génocide. Massacre de Tutsis en mai 1994.

neutralité dans une prétendue « guerre civile ». Mais la détermination d'Édouard Balladur et de ses ministres empêche toutefois la France de poursuivre son alliance avec le régime génocidaire.

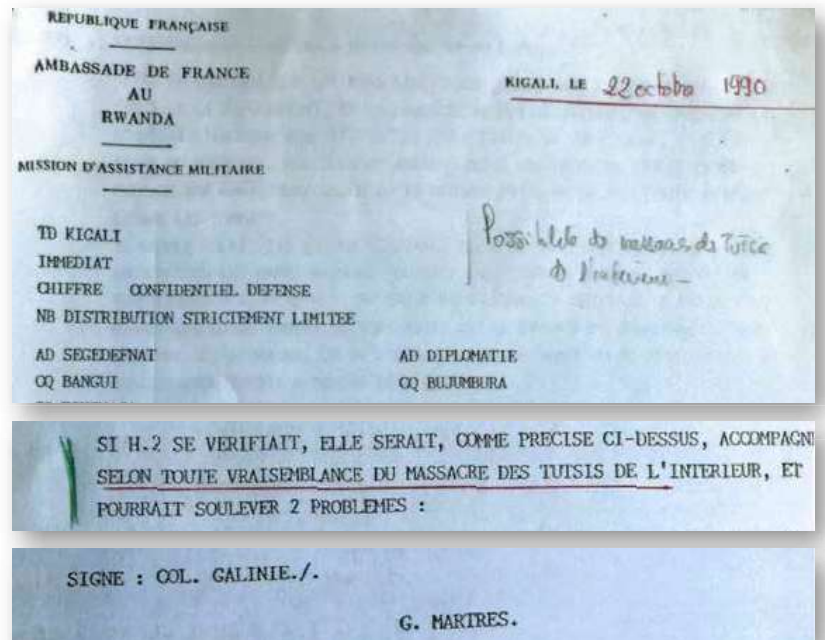
En avril 1994, la réaction est très tardive.

Pourquoi ce génocide n'a-t-il pas pu être arrêté, alors que tous les moyens existaient ?

Les forces spéciales auraient pu être utilisées pour arrêter la phase paroxysmique du génocide. Ce qui m'intéresse, c'est d'essayer de repérer qui a réussi à se poser cette question en temps réel. À l'époque, les critiques envers la politique de l'Élysée s'intensifient. Un communiqué rejetant toute responsabilité est publié le 18 juin 1994 par la présidence. Il occulte le génocide en cours. Et puis, le 22 juin, intervient la décision de l'opération militaire-humanitaire Turquoise, avec l'aval des Nations unies. Des Tutsis sont sauvés de la mort, mais leur nombre est faible. L'opération Turquoise a aussi servi à dissuader le FPR de poursuivre son offensive.

Au point que beaucoup se sont demandé si le but de Turquoise était bien humanitaire...

On sait effectivement qu'il y a au sein de l'Élysée une voie belliciste qui imagine que, avec l'opération Turquoise, on aurait les moyens d'arrêter le FPR, et donc de rétablir sur le terrain un équilibre permettant à la France de garder ses positions au Rwanda. Ce sont des projections mises en échec



Lanceur d'alerte.

Note du colonel René Galinié, attaché de défense à Kigali de 1988 à 1991, qui a alerté très tôt sur les risques de massacres contre la minorité tutsie du Rwanda. Dès 1991, il préconise le retrait des troupes françaises.

par la chaîne régulière de commandement. Mais Turquoise, c'est surtout un moment d'indécision, d'interférences et d'ordres contradictoires qui expliquent les trois jours fatidiques de Bisesero.

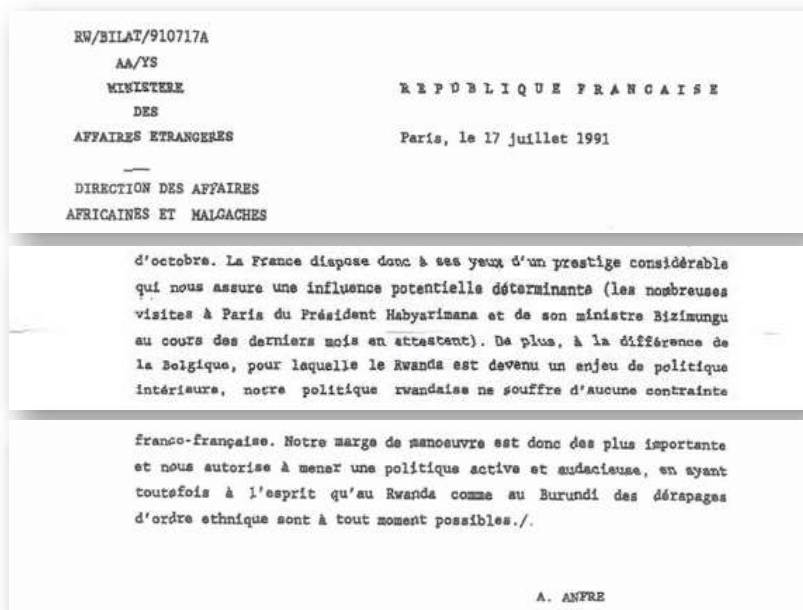
Comment est appréhendée la situation à Bisesero, en pleine zone Turquoise, où se massent des milliers de rescapés ?

Deux interprétations s'opposent. Celle qui présente Bisesero comme des maquis tutsis pro-FPR qu'il faut affronter militairement si on veut arrêter les massacres. Et celle qui voit Bisesero comme une colline refuge pour quelques milliers de survivants du génocide, particulièrement méthodique dans cette région de Kibuye. Les forces spéciales sont envoyées pour sécuriser la zone, et elles enquêtent. Le chef du commando de l'air, le lieutenant-colonel Duval, part avec une unité à Bisesero, et, sur place, le 27 juin, il constate que ce ne sont pas des maquisards mais des survivants. Il n'a pas les moyens de les protéger et repart au QG, en promettant une intervention. Mais celle-ci ne se réalise que le 30 juin parce que les informations de Duval ne sont pas traitées.

Dans votre livre, vous parlez d'une «tentation algérienne»? Comment la guerre d'Algérie influence-t-elle la stratégie française au Rwanda ?

J'ai identifié cette tentation algérienne grâce à la découverte d'un rapport qui avait affleuré dans la mission Quilès de 1998, mais qui n'avait pas été révélé in extenso. On y voit les conseils qu'un officier supérieur français donne au commandement des FAR. L'emploi de certains termes ■■■

« Les forces spéciales auraient pu être utilisées pour arrêter la phase paroxysmique du génocide. »



■■■ tels que « commandos de chasse » ou « rebelles » traduit un prisme possiblement hérité de la guerre d'Algérie, alors que ce modèle a été banni de l'enseignement militaire et du règlement des forces armées. Et puis, cette tentation algérienne se confirme à travers des réactions d'acteurs qui refusent cette implication française, vécue comme dangereuse pour l'honneur et la réputation des forces armées.

Le chef du groupement Nord, le général Sartre, se rend compte que Turquoise se rapproche d'un engrenage à l'algérienne. Il est urgent pour lui que la France évacue le Rwanda, et il s'en ouvre directement au chef de l'état-major, l'amiral Lanxade. **La France s'enferme-t-elle dans un déni de réalité ?**

Le déni s'installe dès octobre 1990 face à l'atrocité de la répression et des massacres du régime qui vient d'être sauvé par l'intervention française. Puis s'enchaînent les refus des alertes et des critiques. L'inquiétude des coopérants français est balayée par le Quai d'Orsay, l'ambassadeur comme l'Élysée mettent en garde contre un « lobby tutsi ». Le déni se poursuit avec les accords d'Arusha, possible sortie de crise. Mais, au même moment, le soutien à Habyarimana, le premier adversaire de ces accords, se poursuit.

La réalisation du génocide, à un niveau extrême d'efficacité et de cruauté, sonne le glas de la politique française au Rwanda. La présidence française a gouverné dans l'illusion d'une politique impériale qui fonçait droit vers la catastrophe. La France, au mieux, a été bernée par le régime extrémiste. L'Élysée se rigidifie à mesure

Écarté.

Une note diplomatique du jeune rédacteur « Rwanda » au Quai d'Orsay, Antoine Anfré, en 1991. Les alertes de cet expert de la région seront ignorées, l'intéressé placardisé par sa hiérarchie, sa carrière freinée. En 2021, c'est lui qu'Emmanuel Macron choisit comme ambassadeur à Kigali.

qu'augmentent les critiques. Le communiqué du 18 juin 1994 est révélateur d'une volonté de substituer à la réalité un déni engageant la raison d'État. La responsabilité de la France ne se discute pas.

Cela se poursuit longtemps...

Le déni s'approfondit avec le discours fondateur de Biarritz, le jour même où le Conseil de sécurité des Nations unies décide de la création d'un tribunal pénal pour juger des crimes de génocide au Rwanda, le TPIR. D'une certaine manière, ce déni est renforcé par l'issue de la mission parlementaire. Les conclusions du rapport Quilès enterrent les révélations déjà accablantes de l'enquête de l'Assemblée. La France est censée n'avoir aucune responsabilité dans les événements. Une vérité officielle paralyse l'État et la République, pendant vingt ans. La raison d'État oblige des institutions comme l'armée à accepter une collusion avec les conséquences d'une politique élyséenne qu'elle avait subie au moment des événements.

Nicolas Sarkozy va le comprendre et il se rend à Kigali en février 2012. Mais il n'accompagne pas ses déclarations d'un travail de vérité. François Hollande, lui, renonce, et son entourage capitule. C'est Emmanuel Macron qui permet un changement de cap majeur, obligeant la gauche à faire son examen de conscience.

Macron a-t-il vraiment fissuré ce déni ?

Il a fait ce qu'aucun président, sinon Jacques Chirac avec le discours du Vel' d'Hiv en 1995, n'a réalisé sur de tels traumatismes interdits de cité par la raison d'État. La France en est sorti grandie, loin de la repentance redoutée. Son choix de la lucidité pour le passé et de l'exigence de vérité peut s'éclairer de l'influence de Paul Ricœur.

Politiquement, Macron voulait rompre avec l'image de la France en Afrique, jugée complice d'un génocide dont elle niait même l'existence, un terrible abcès qui empêchait non seulement tout progrès dans la relation avec le Rwanda, mais aussi toute confiance dans une nouvelle coopération avec l'Afrique, ce que l'Élysée souhaitait.

Macron a aussi compris qu'il fallait vraiment changer la relation entre la France et l'Afrique. Il se rend compte que la politique qu'il souhaite ne pourra jamais se réaliser tant qu'on n'aura pas vidé l'abcès de cette image de la France comme complice du génocide des Tutsis. Face à une situation mémorielle incendiaire, il fallait se décaler. Répondre à une crise mémorielle par un nouveau savoir historique. Il était assez inespéré de construire un rapprochement avec le Rwanda alors qu'il y a un tel contentieux. Aucune nation n'a un tel contentieux avec la France ■

« Macron se rend compte qu'il faut vider l'abcès de cette image de la France comme complice du génocide des Tutsis. »

EXTRAITS

LE «DOMAINE RÉSERVÉ» DU PRÉSIDENT

La constance de l'engagement présidentiel français au Rwanda, alors que le pays s'enfonçait dans le génocide et que la France connaît sa deuxième cohabitation, ne cesse d'interroger. Son étude précise fait apparaître de nombreuses irrégularités dont le président Mitterrand, son entourage et ses états-majors diplomatiques et militaires sont comptables. Même si la Constitution de la V^e République confie au président de la République de très importants pouvoirs, même si la tradition gaullienne a entériné l'usage des «domaines réservés» que sont les affaires étrangères, les armées et très certainement l'Afrique des pays du «champ», et même si, enfin, la pratique mitterrandienne de l'exercice du pouvoir a encore amplifié le poids de l'Élysée, l'engagement français au Rwanda se situe au-delà de ces prérogatives régaliennes admises. La manière dont cet engagement défie les fondements démocratiques de la République exige une analyse documentée et critique. Le plus troublant dans cette affaire rwandaise est qu'elle a fait l'objet de mises en cause directes de la part des responsables et témoins. Face à l'attitude de la présidence, des agents de l'État et personnalités politiques manifestent leur opposition et défendent des principes de légalité et de vérité [...], cette opposition légale et républicaine à la domination du dossier par la présidence de la République est demeurée très méconnue. Quant aux rares acteurs à s'en faire les porteurs, ils ont été attaqués publiquement.

JOXE ÉCONDUIT

À l'inverse, et ceci explique la radicalisation des cercles bellicistes au sein du pouvoir français, le ministre de la Défense Pierre Joxe n'a pas de mots assez forts, le 26 février 1993, pour récuser, auprès de François Mitterrand lui-même, toute solution passant par un renforcement du pouvoir du président rwandais.

Quant à Habyarimana, l'envoi de deux compagnies supplémentaires, après beaucoup d'autres démonstrations de soutien, fait qu'il se sent à présent l'un des dirigeants africains les mieux protégés par la France. Ce n'est pas la meilleure façon de l'amener à faire les concessions nécessaires. Or, il est, par son intransigeance politique, et par son incapacité à mobiliser sa propre armée, largement responsable du fiasco actuel.

En conséquence, il [Joxe] envisage l'éventualité d'un désengagement, solution de repli déjà imaginée un an plus tôt face au risque d'un «enlèvement militaire français» mais inadmissible pour les tenants de l'alliance inconditionnelle avec le régime Habyarimana. Le ministère de la Défense perd tous les arbitrages devant le front uni du Quai d'Orsay et de l'Élysée. Aux demandes de Pierre Joxe formulées dès août 1992 est opposé le refus de suspendre les approvisionnements de matériel militaire et d'alléger les forces Noroît. En outre, ordre est donné d'intégrer les person-

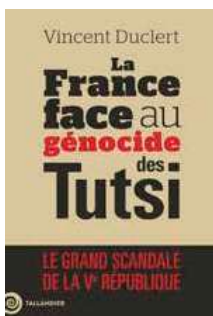


Désavoué. Les recommandations de Pierre Joxe (à g.), ministre de la Défense (1991-1993), ne seront pas suivies par François Mitterrand.

nels du Dami [détachement d'assistance militaire et d'instruction, NDLR] dans le statut des coopérants militaires afin de les faire échapper aux clauses des accords d'Arusha. Le ministère de la Défense est contraint de s'exécuter. Qu'un ministre de la Défense comme Pierre Joxe, malgré tout son poids personnel, échoue devant l'état-major particulier de la présidence éclaire l'importance que cette dernière accorde à l'engagement militaire français et à sa pérennité.

LE QUAI D'ORSAY ET LES AUTRES MINISTÈRES SUR LA TOUCHE

Lorsque l'adjoint de Bruno Delaye [le conseiller de la cellule Affaires africaines de l'Élysée, NDLR], Dominique Pin, signale dans une note du 14 janvier 1993 que les accords signés par le gouvernement rwandais à Arusha [le 10 janvier] sont très mal reçus par le président Habyarimana, François Mitterrand demande par écrit que l'on traite directement avec son homologue, signifiant ainsi que cette affaire n'est pas du ressort du Quai d'Orsay. [...] Les acteurs directs du dossier, chargés de l'opérationnel et de l'exécution des opérations au ministère de la Défense et au ministère de la Coopération, ressentent tout particulièrement le pouvoir élyséen sur le Rwanda. Ils s'appliquent en particulier à le faire reconnaître afin de ne pas être impliqués dans des décisions qui leur échappent. Une note du cabinet de la Coopération à destination du ministre portant sur la réunion «Afrique» du 9 avril 1992 s'interroge : «Devons-nous nous impliquer plus en avant dans ce conflit alors que notre présence militaire est déjà mal comprise et mal interprétée ?» Et conclut : «Ce ministère estime que la réponse doit être négative sauf si l'option d'un soutien sans faille au président Habyarimana était reconfirmée par le président de la République.» ■



La France face au génocide des Tutsi. Le grand scandale de la V^e République. de Vincent Duclert (Tallandier, 640 p., 25,50 €). À paraître le 18 janvier.

Le Rwanda, laboratoire européen du racisme

Origine. Ce sont les colons européens qui, à la fin du XIX^e, ont racialisé le rapport entre Tutsis et Hutus.

PAR FRANÇOIS-GUILLAUME LORRAIN

Le Rwanda a une longue histoire. Une histoire rédigée, comme pour l'ensemble de l'Afrique, par des Occidentaux, des anthropologues le plus souvent, à partir de la fin du XIX^e siècle. L'un d'eux, l'Anglais Charles Seligman, décrètera dans *Races of Africa* (1930) : « Les civilisations de l'Afrique sont les civilisations des Hamites, qui étaient des Caucasoïdes pastoraux arrivés, vague après vague, mieux armés et d'esprit plus vif que les agriculteurs nègres à peau sombre. » En résumé, toute formation politique ne pouvait être que l'œuvre de ces « Hamites » venus d'ailleurs – d'Éthiopie, d'Égypte –, plus grands, plus fins, plus clairs de peau, au nez moins épâté, qui avaient formé une aristocratie. Les premiers explorateurs du Rwanda, qui ne reconnaissent d'abord que les souverains, les identifieront aux Tutsis. Dans ce discours pseudoscientifique et raciste, on retrouve un nom bien connu : Arthur de Gobineau, l'auteur de *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1853-1855), bible des nazis. Lui aussi défend l'idée d'une « coulée blanche civilisatrice » qui aurait ensemencé et réveillé



un continent noir assoupi. « Dans l'univers mental partagé par les élites européennes s'élabore ainsi une racio-logie », résume l'historien Florent Piton, auteur du *Génocide des Tutsi du Rwanda* (La Découverte). Cette racio-logie établit une ligne de fracture entre deux Afrique : celle des « Nègres » et celle des « Hamites », les premiers colons, qu'on associe aussi aux Sémites parce qu'ils seraient plus intelligents. Alors que les Tutsis formaient entre 13 et 18 % de la population, on accentue leur dimension aristocratique en estimant qu'ils ne constituent que 2 % des habitants.

« Ces scientifiques de salon, les premiers explorateurs de l'Afrique des Grands Lacs et du Rwanda à par-

Transition. Au Rwanda – alors sous protectorat allemand –, vers 1910. Le mwami (roi) Yuhi V Musinga a accueilli les premiers missionnaires catholiques européens, les Pères blancs. Sous son règne (1896-1931), il fut soumis à l'occupation allemande (1898-1916) puis belge (1916-1962).

tir des années 1890 les ont lus, et ils vont vouloir trouver sur place confirmation de cette théorie », poursuit Florent Piton. Que découvrent-ils ? De manière rudimentaire, ils constatent que des seigneurs pastoraux dominent des serfs cultivateurs. Ils sont fascinés par la beauté des premiers, révoltés par la laideur des seconds. La réalité de ce clivage social est loin d'être uniforme ; par ailleurs, Tutsis et Hutus partagent les mêmes ancêtres, la même langue, la même culture, mais le raciste nie cette réalité et ne cherche que des confirmations à ses biais. Comme l'écrivent Jean-Pierre Chrétien et Marcel Kabanda dans *Rwanda. Racisme et génocide* (Belin), d'un

schéma politico-social ils font une interprétation historico-anthropologique. Ces quelques lignages tutsis, dont l'apparat seigneurial leur rappelle le Moyen Âge féodal, sont loin de représenter tous les Tutsis, mais qu'importe : on les voit plus blancs qu'ils ne sont, ce sont des Européens avec une peau un peu noire. Ainsi, le futur Rwanda devient, analyse Florent Piton, un « laboratoire de la confrontation des races », un lieu de fantasmes qui déforment la réalité. « Ailleurs en Afrique, les Européens s'appuieront sur des catégories racialisées de populations, comme les Mossis au Burkina Faso ou les Bambaras guerriers en Afrique de l'Ouest, explique l'historien. La même opération est particulièrement prégnante au centre du Rwanda, où la monarchie est puissante et bien installée. »

Discrimination. Ce diptyque ethnique va être repris par les missionnaires, Pères blancs et autres, dès le début du XX^e siècle. Ainsi le père Léon Classe, futur vicaire apostolique du Rwanda de 1922 à 1945, décrit les Tutsis comme « des hommes superbes, aux traits fins et réguliers, avec quelque chose du type aryen et du type sémitique », alors que les Hutus sont « beaucoup moins bien doués ». « En 1916, quand les Belges reprennent le Rwanda aux Allemands, le père Classe élabore à l'intention de Bruxelles une note qui décrit le pays selon ce modèle. » L'administration belge met en place des livrets d'identité, ce qui renforce cette assignation ethnique et favorise, par la discrimination dans l'accès à l'éducation, la domination de certains Tutsis. Quant aux Hutus, ils sont renvoyés à la race bantoue – alors que le kinyarwanda, une langue bantoue, est également parlé par les Tutsis –, qu'un guide à l'usage des administrateurs associe à un « état de somnolence dans lequel son intelligence est restée ». Même si l'algèbre raciale recule en Occident, a fortiori après la chute du nazisme, l'Afrique, soulignent Jean-Pierre Chrétien et Marcel Kabanda, ne bénéficie pas de ce

Les grandes dates de la colonisation

1885 Le traité de Berlin attribue le Ruanda-Urundi à l'Empire allemand. Un royaume du Ruanda existe depuis des siècles.

1894 Gustav Adolf von Götzen, futur gouverneur de l'Afrique orientale allemande, est le premier Allemand à explorer le Rwanda. Il s'appuie sur les souverains tutsis.

1919 Après que le Reich a perdu la Première Guerre mondiale, le Rwanda est cédé aux Belges, qui possèdent déjà le Congo voisin. Les Belges continuent de s'appuyer sur l'élite tutsie.

1957 Manifeste des Bahutu.

1961 28 janvier : un peu plus d'un an après la « Toussaint rwandaise » (massacre de Tutsis perpétré le 1^{er} novembre 1959), le Hutu Grégoire Kayibanda proclame la république.

1963 Massacres de Tutsis.

1987 Les Tutsis se constituent en force politique et militaire.

recul, « comme si ses réalités devaient échapper au jugement ordinaire ».

Ce discours est repris et intériorisé par les lignages tutsis favorisés, qui y trouvent évidemment un avantage. On ne parle plus de certaines familles tutsies, mais des Tutsis en général. Dans les années 1950, la même généralisation gagne les Hutus, « qui trouvent un outil politique dans la dénonciation d'un privilège global des Tutsis », indique Florent Piton. Ils parlent d'une révolution sociale, mais il s'agit plutôt d'une révolution socio-raciale. » Dans le Manifeste des Bahutu, texte fondamental du 24 mars 1957 remis aux Belges, les Tutsis sont qualifiés d'étrangers au même titre que les Européens.

Les Hutus y déplorent un « colonialisme à deux étages » : celui du « Hamite » et sa domination, et celui de l'Européen. La situation de monopole qu'ils dénoncent ne se résume pas à de simples inégalités sociales ou à un conflit entre riches et pauvres, c'est un antagonisme entre une race et une autre, affirment-ils dans ce manifeste. « Kayibanda, le chef du Parmehutu, le premier parti hutu, et ses lieutenants transformèrent un combat social en un combat ethnique pour s'emparer du pouvoir et contrôler l'État. De ce qui aurait pu être une vraie lutte émancipatrice du pauvre contre le riche, ils firent une opposition fratricide entre Hutus et Tutsis. Ils firent une révolution ethnique de ce qui aurait pu être une véritable révolution sociale », écrit l'historien belge Léon Saur. Le même glissement intervient chez les missionnaires, dont les positions ont changé depuis le début du siècle. Le camp présumé du Bien, l'Église, laisse ainsi à son insu les mains libres aux Hutus pour justifier un génocide à venir : l'enfer

est pavé de bonnes intentions. « Il s'agit de libérer les masses, les petits, de l'écrasement par les gros », constate Florent Piton. Mgr André Perraudin, vicaire apostolique dès 1955, archevêque entre 1959 et 1976, défenseur des thèses des Hutus, en vient à véhiculer la même vision racialisée du Rwanda, soulignent Chrétien et Kabanda. Une collusion s'opère entre les dirigeants hutus et les Belges, les premiers étant pressés de se débarrasser des chefs tutsis, qui réclament une transition vers l'indépendance. Qu'importe si la première enquête sur les revenus des foyers dans les années 1950 contredit la lecture d'une opposition sociale entre Hutus et Tutsis, note Florent Piton ; le 1^{er} novembre 1959 a lieu la « Toussaint rwandaise », nom donné au premier massacre de Tutsis, toutes classes sociales confondues, dont une partie fuit au Burundi.

Détonateur. Avant le génocide de 1994, le pays sera encore secoué par plusieurs vagues de violence. En 1963-1964, le gouvernement hutu, menacé de l'intérieur, tente d'achever son processus révolutionnaire par un bain de sang dans le sud du pays. On déplore près de 14 000 victimes : « Le massacre d'hommes le plus horrible et le plus systématique auquel il a été donné d'assister depuis l'extermination des Juifs par les nazis », alerte le philosophe Bertrand Russell. En 1973, à la suite de violences au Burundi, des Tutsis sont chassés des écoles, des séminaires et de la fonction publique. Ce n'est qu'en 1987 que les Tutsis qui militent en vain pour le droit au retour des réfugiés du Burundi se constituent en force politique avec le Front patriotique rwandais (FPR), doté d'une branche militaire, l'Armée patriotique rwandaise (APR). Celle-ci lance plusieurs offensives en 1990 et 1991. En réponse, le parti unique hutu crée des milices de jeunes. Les conditions sont réunies pour que la première étincelle déclenche un feu généralisé ■

Dans les années 1950, l'Église laisse à son insu les mains libres aux Hutus pour justifier un génocide à venir.

Bisesero, hanté par « les tu

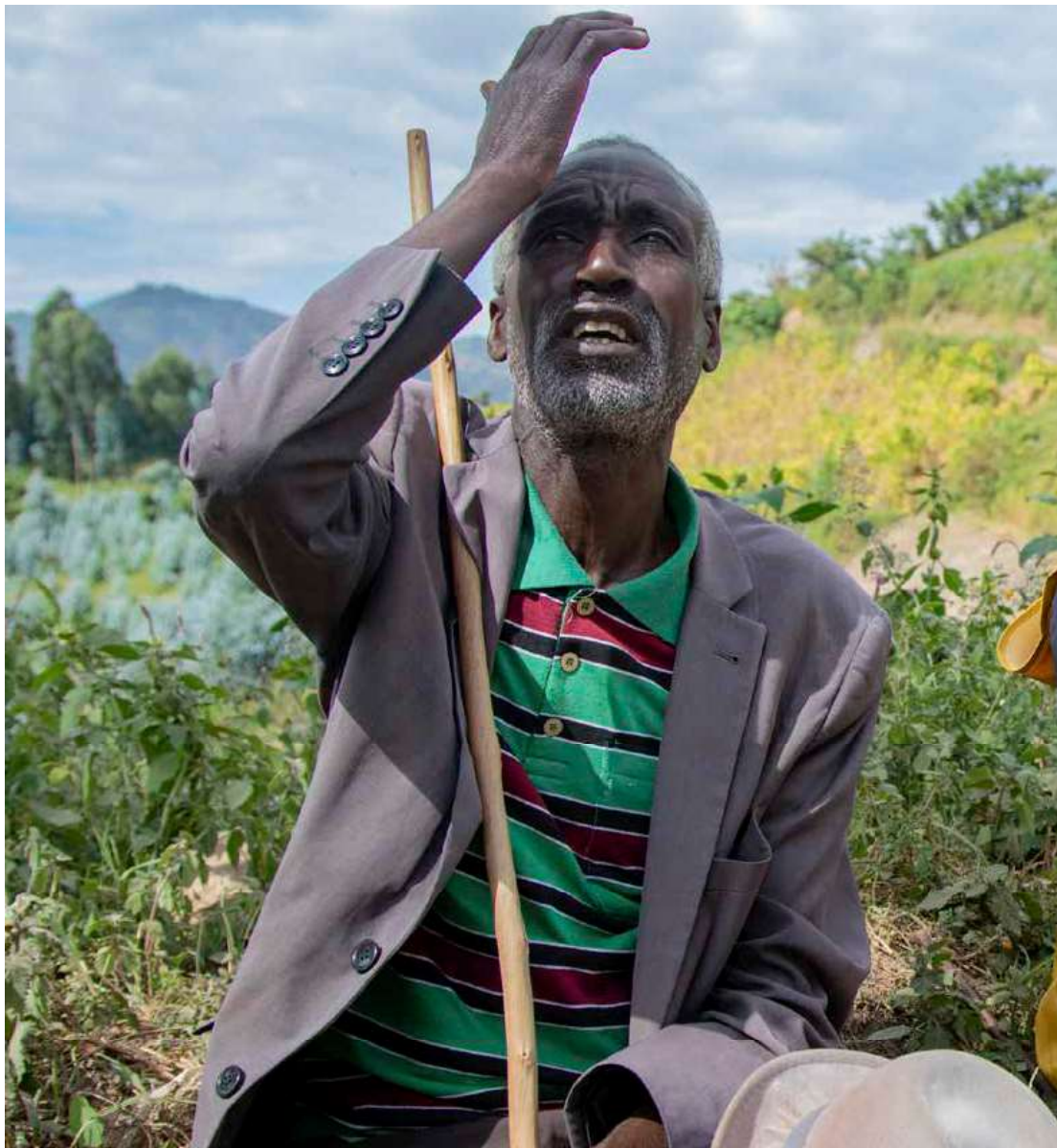
Traumatisme.

Ce village d'altitude fut le théâtre d'un effroyable massacre.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
GUILLAUME PERRIER

Bisesero se mérite. Entre une et quatre heures sont nécessaires pour gravir la piste qui monte depuis Gishyita vers le sommet des collines, à près de 2 000 mètres d'altitude. Tout dépend de la quantité de pluie qui s'est abattue sur la terre ocre de l'ouest du Rwanda, de la profondeur des ornières et des obstacles inopinés qui bloquent le passage des motos et des pick-up. Alors quand, après moins de deux heures de progression entre les collines verdoyantes et les plantations de thé, le mémorial du génocide de 1994 et son chemin de croix inachevé se détachent en haut de la colline de Nyamkomo, c'est le signe d'une journée plutôt faste.

Avant notre arrivée au village, deux silhouettes longilignes sortent des champs. Deux hommes remontent le chemin, appuyés sur un long bâton de berger. Ils portent des bottes de caoutchouc, un costume – veste et pantalon dépareillés – et un borsalino de feutre, comme la plupart des éleveurs tutsis de la région. L'un d'eux a ajouté à sa panoplie un ciré jaune sans manches. Au village de Bisesero, comme ailleurs dans le pays, il existe deux types de Rwandais. Ceux qui sont nés avant le génocide de 1994, avant l'extermination, en trois mois, de près de



1 million de Tutsis et de Hutus qui ont refusé d'en être complices. Et ceux qui sont venus au monde après, soit deux tiers de la population. Edmond, qui tient un panier, et son compère Faustin, chevelure et barbe blanches, font assurément partie de la première catégorie. Tous deux sont nés en 1963, un an après l'indépendance du Rwanda, une ancienne colonie allemande puis belge. Ils

Miraculés. Faustin Ngarambe et Edmond Ngendahimana, survivants du génocide de Bisesero, village situé à l'ouest du Rwanda.

avaient 30 ans au printemps 1994. Ils racontent avoir survécu au génocide « *par miracle* ». « *Sur plus de 50 000 Tutsis [de Bisesero, NDLR], à peine un millier étaient encore vivants à la fin des trois mois d'horreur* », estiment-ils. « *J'étais encore solide, j'étais marié* », souligne le second.

En 1959, puis en 1962 et encore en 1963, les Tutsis de la région avaient déjà été pris pour cible.

MUSSA_UWITONZE/REA POUR « LE POINT »

eurs et les Français »



L'année de la naissance des deux camarades, 12 000 à 20 000 d'entre eux avaient été massacrés en décembre. Chaque fois, les Tutsis se cachaient dans les hauteurs. Ce fut de nouveau le cas en 1973, quand Juvénal Habyarimana, un Hutu, prit le pouvoir à Kigali à la suite d'un coup d'État. « C'est une histoire qui vient de loin », lance Faustin, qui se souvient des discriminations qu'il a subies dès l'école.

Le Rwanda indépendant a en effet perpétué une partie de l'héritage colonial. La distinction ethnique artificielle qui différenciait les éleveurs tutsis (14 %) des paysans hutus (85 %) a continué d'être inscrite sur les cartes d'identité. Ce n'est qu'après le génocide que la mention sera abolie. D'habitude, les tueurs hutus armés de machettes ne s'aventuraient guère jusqu'aux collines de Bisesero, réputées bien défendues. Cette région escarpée et isolée proche de la frontière congolaise servait de refuge, à chaque éruption de haine, à des milliers de Tutsis des environs. Le même réflexe opère encore en avril 1994, lorsque les milices génocidaires commencent à s'organiser. « Quand les tueries ont commencé, des policiers sont venus en groupe, nous avons résisté », se rappelle Edmond. Le bourgmestre de la commune voisine de Gisovu fait saisir les armes. « Nous n'avions pas d'armes, seulement des bâtons, des lances, quelques machettes, mais nous avons réussi à les chasser. Le deuxième jour, on les a repoussés jusqu'à l'axe routier principal et ils ne sont pas revenus tout de suite », souffle-t-il.

Les deux amis s'assoient sur un mur de pierres. Avant de reprendre son récit en kinyarwanda, la langue nationale, Edmond ôte son chapeau et se passe la main sur le crâne. Il prend une longue respiration. « Quelques jours après, ils sont venus avec des renforts, de Gitesi, de Gisovu... Ils ont tué beaucoup de gens. On était réfugiés sur la

colline de Muyira, en face du mémorial. On avait créé une sorte d'organisation, notre commandant s'appelait Amina Birara. Il nous a dit que nous allions mourir, tous. Alors autant mourir en se battant, en se mêlant à eux dès qu'on les voyait arriver. On ne voulait pas mourir comme des chèvres à l'abattoir. » Cette tactique du combat au corps-à-corps provoque des pertes, mais elle fonctionne. « Finalement, quand ils se sont rendu compte qu'il serait difficile de nous exterminer, ils ont fait venir le Rwanda entier : des gendarmes de Gisenyi, de Kibuye, des bus pleins de militaires, mais aussi l'un des grands tueurs qui s'appelait Obed Ruzindana, qui habitait près d'ici. Il y avait le directeur de l'usine de thé de Gisovu et le préfet de Kibuye, Clément Kayishema. En plus, les gens qui fuyaient vers le Congo passaient par ici pour venir nous tuer. Toute la Terre est tombée sur nous », raconte Edmond avec effroi.

Hutu Power. Le 6 avril 1994, l'avion du président Juvénal Habyarimana est abattu et donne aux extrémistes du Hutu Power le prétexte pour déclencher les tueries, planifiées de longue date. Sitôt la nouvelle parvenue jusqu'aux rives du lac Kivu, les autorités de la région entament les « préparatifs des massacres », comme le relatent les survivants de Bisesero. Le 7 avril, un homme d'affaires de Kigali décharge deux camions pleins de machettes que l'on distribue aux miliciens hutus, les Interahamwe. Puis le bourgmestre de Gisovu, Aloys Ndimbatu, ordonne de ratisser les maisons des Tutsis. Il reçoit l'appui de notables locaux – médecins, enseignants, commerçants –, comme Alfred Musema, le directeur de l'usine de thé, qui patrouillait dans les collines ■■■

« On ne voulait pas mourir comme des chèvres à l'abattoir. » Edmond Ngendahimana



■■■ avec son Pajero rouge chargé de miliciens. « Ils ont fait croire que nous étions des Inkotanyi, des rebelles, mais ils nous massacraient parce que nous étions tutsis », s'insurge Edmond, qui dit s'être caché dans la brousse pendant des semaines pour échapper aux assassins.

Le 13 mai, les massacres redoublent d'intensité. Une vaste opération est lancée contre les « insurgés ». Les miliciens s'acharnent. Chaque matin, ils partent « travailler » autour de Bisesero, traquer et découper les survivants. Les collines ne sont plus que des champs de morts. Des milliers de Tutsis qui se terrent dans des trous ou des grottes sont suppliciés. La terre est littéralement gorgée de cadavres. En 2022, des planteurs de thé ont encore découvert des dizaines de corps dans un charnier en terrassant une colline, juste au-dessous du mémorial.

Moins disert que son ami, Faustin prend la parole pour raconter comment il a survécu à l'année de ses 30 ans. « Mi-mai, le jour où ils sont venus pour exterminer tout le monde, je n'étais pas dans la grotte. Ils ont apporté tout le bois qui était dessus. Ils ont allumé le feu devant la grotte et ils y ont jeté des kilos de poudre de pi-

ment. Les gens sont morts asphyxiés, tous. Moi, j'ai survécu parce que j'avais décidé de ne pas entrer dans la grotte. J'étais à 300 mètres, mais ils ne m'ont pas vu », lâche-t-il en baissant les yeux.

Fantômes. Affamés, affaiblis, ils sont encore quelques milliers à refuser de mourir, à la fin du mois de juin 1994, lorsque les troupes françaises arrivent dans la région. Le 24 juin, les premières forces de l'opération Turquoise, votée par l'ONU deux jours plus tôt, prennent pied pour instaurer une zone protégée et y faire ces-



« C'est un chef milicien, il a tué ma sœur et mon frère, c'était mon professeur. » Un Tutsi

Massacre. Faustin Ngarambe (à g.) avait 30 ans au printemps 1994. Sur 50 000 Tutsis vivant dans la région, à peine un millier a survécu, se souvient-il. Le 27 juin 1994 (en haut), des rescapés tutsis sont repérés – sans être sauvés – par un détachement du CPA 10 de l'opération Turquoise.

Résistance. Le Centre commémoratif du génocide de Bisesero, édifié dans les collines, à près de 2000 mètres d'altitude. Le site symbolise la lutte des Tutsis, munis de lances.

ser les massacres. Le 26 juin, les soldats du commando parachutiste de l'air n° 10 (CPA 10) sautent de leur hélicoptère à Kibuye. Ils sont accueillis par les autorités locales, très impliquées dans la traque des Tutsis à Bisesero. Alerté par l'attitude des miliciens et par les échos des massacres, le lieutenant-colonel Jean-Rémi Duval, alias Diego, prend la tête, le lendemain, d'un détachement qui part en reconnaissance. Trois Jeep montent à Bisesero. Lorsqu'elles atteignent les lieux des tueries, en fin d'après-midi, elles sont assaillies par des fantômes en haillons, surgis des broussailles. Éric Nzabihimana se dresse devant les véhicules. « Je suis sorti de ma cachette, j'ai crié : « Au secours, on est pourchassés par des tueurs armés ! » Ils ne se sont pas arrêtés, j'ai été obligé de m'interposer », a raconté cet autre rescapé, en 2019, devant la justice française, saisie de l'affaire de Bisesero. Les militaires, accompagnés de plusieurs journalistes, s'arrêtent. « Nous leur avons montré des cadavres qui gisaient près de nous, qui saignaient. » Et puis l'un des Tutsis venus implorer la protection des Français sort subitement du groupe. « Il désigne le guide rwandais des soldats français », raconte le reporter du Figaro Patrick de Saint-Exupéry, qui a pris place dans l'une des Jeep de Duval. Il s'agit de Jean-Baptiste Twagirayezu, un enseignant recruté le jour même comme traducteur par les militaires. « C'est un chef des miliciens, il a tué ma sœur et mon frère,

MUSSA_UWITONZE/REA POUR « LE POINT » (X2) - JOSE NICOLAS/HANS LUCAS VIA AFP

c'était mon professeur», dénonce alors le jeune homme. Les Français n'ont pas de quoi bivouaquer pour la nuit et sont trop peu nombreux pour être dissuasifs. *« Pour l'instant, nous ne pouvons rien faire. L'important pour vous, c'est de survivre encore deux ou trois jours. On reviendra, on sait où vous êtes... »* leur lance Duval, selon le récit du journaliste.

Inaction française. Edmond aussi a assisté à cette scène avec les hommes du CPA 10. *« Quand les militaires français sont passés ici, l'enseignant qui était avec eux leur a fait croire que les maisons détruites étaient des maisons de Hutus tués par des Tutsis. Alors que c'était le contraire »,* se souvient-il. *« On leur a amené tous les blessés, ceux qui étaient en train de mourir. On les a suppliés de partir avec eux. Mais les Français nous ont dit qu'ils reviendraient dans trois jours pour nous sauver. Ils sont revenus trois jours plus tard, mais c'était trop tard. Dès qu'ils sont descendus, les tueurs sont revenus et ont massacré tout le monde. »* Lorsqu'un autre détachement du Commandement des opérations spéciales (COS), sous les ordres du capitaine de frégate Marin Gillier, revient le 30 juin, il n'y trouve plus qu'environ 800 survivants.

Les trois jours qui se sont écoulés ont été décisifs, et l'inaction de la France entre les deux dates reste, trente ans plus tard, l'une des plaies les plus profondes laissées par le génocide. Son ami Faustin ne fait *« aucune différence entre les tueurs et les Français de cette époque-là, ils étaient ensemble, ils cherchaient des rebelles »*. Edmond poursuit en triturant son chapeau : *« Quand on les a vus, on s'est dit : "Ça y est, on est sauvés." Mais ils ne nous ont pas sauvés, pis, ils nous ont exposés. Encore aujourd'hui, on a une dent contre eux. »* *« Les Français auraient pu arrêter le génocide, ressasse Faustin. Pourquoi n'ont-ils toujours pas demandé pardon ? Pourquoi sont-ils venus ici sans arrêter le génocide ? Pourquoi ? »* ■

La résilience à marche forcée

En 1994, Paul Kagame était déjà incontournable. Propulsé à la tête du Front patriotique rwandais (FPR) en 1990, alors qu'il a à peine 30 ans, il mène la guérilla depuis l'Ouganda voisin, où sa mère s'était réfugiée en 1960. À l'été 1994, ses troupes sortent victorieuses de la guerre civile contre le régime hutu et mettent fin au génocide des Tutsis. Nommé vice-président et ministre de la Défense, Kagame est élu chef de l'État rwandais en 2000, un poste qu'il n'a plus quitté ensuite, reconduit en 2003, en 2010 et encore en 2017 avec des scores qui ne souffrent aucune contestation. Depuis trente ans, le président rwandais dirige son pays d'une main de fer. En avril, c'est encore lui qui présidera les 30^{es} commémorations du génocide. Ses partisans es-

purgé leur peine. Des génocidaires ont retrouvé leur village, où les survivants côtoient parfois d'anciens tortionnaires sans que cela provoque de chaos. Après trente ans, les velléités des victimes de se venger de leurs bourreaux ont quasiment disparu. Les Tutsis qui ont survécu évoquent souvent la *« nécessité »* de reconstruire un pays stable. Pour rebâtir une nation, le gouvernement rwandais a aboli les distinctions ethniques favorisées par la colonisation et mentionnées sur les cartes d'identité. Depuis le génocide, la population a quasiment doublé. Officiellement, il n'y a plus de Tutsis ni de Hutus, uniquement des Rwandais. Officieusement, la tête de l'État et le haut commandement militaire restent aux mains d'une élite tut-



Souvenir. Le président rwandais Paul Kagame allume la flamme du Mémorial du génocide de Kigali, le 7 avril 2023.

timent que c'est son autorité incontestée qui a permis au Rwanda de ne pas s'effondrer après la tragédie.

À son crédit, le chemin parcouru est spectaculaire. Le Rwanda possède aujourd'hui l'une des économies les plus dynamiques du continent africain, avec une croissance annuelle moyenne de 7% au cours de la dernière décennie. L'armée nationale, dissoute après le génocide, a été reconstruite, professionnalisée, modernisée. La corruption a été éradiquée. La justice, saisie de plusieurs millions de dossiers, a fait son œuvre réparatrice. Les criminels ont été poursuivis et punis, la plupart ayant été aujourd'hui remis en liberté après avoir

tribunaux populaires «gacaca» pour juger les crimes et de commissions citoyennes pour trancher les litiges a impliqué la population dans le processus de réparation. Le récit mémoriel du génocide a été le ciment de ce Rwanda nouveau. Très vite, Kagame et son entourage ont compris l'importance de produire un récit clair et pédagogique, de conserver les preuves des crimes et d'ériger des mémoriaux sur les principaux lieux de massacres. Chaque année, les écoliers et les familles de tout le pays défilent dans ces lieux de mémoire. Les commémorations durent trois mois, d'avril à juillet, avec un mot d'ordre : *« Ibuka », « Souviens-toi ! »* ■ **G. P.**

Ce qui définit un génocide

Reconnaissance. Similitudes et différences entre les tentatives d'extermination des peuples arménien, juif et tutsi qui ont marqué le XX^e siècle.

PAR RAYMOND H. KÉVORKIAN

De nos jours, l'usage intempestif du mot « génocide » tend à vider de son sens une désignation définie par la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948), qui souligne sa dimension systématique n'épargnant ni femmes ni enfants.

Ce terme accusateur, se référant le plus souvent aux crimes nazis, est employé par des chefs d'État et par certains représentants des médias pour qualifier des faits dont on ignore encore la portée. Si l'on peut relativiser son usage à vocation intérieure par les premiers, il est beaucoup plus problématique de l'accepter pour les seconds, dont la mission est d'informer sans verser dans le sensationnel. Nous ne pourrions mesurer la qualification des faits qu'à l'aune des effets de la guerre qui laisseront transparaître les objectifs poursuivis ou obtenus.

En France, l'Éducation nationale a introduit voici une quinzaine d'années l'enseignement des génocides, principalement ceux des Arméniens (Première Guerre mondiale), des Juifs (Seconde Guerre mondiale) et des Tutsis (1994), dans les programmes d'histoire des collèges et des lycées. Leur examen met en évidence plusieurs éléments similaires concernant le contexte dans lequel ils ont été mis en œuvre et leur exécution, mais aussi les singularités de ces cas qui ont marqué le « siècle des génocides », le XX^e siècle.

Le contexte de guerre

Les trois génocides qui nous occupent ont pour point commun d'avoir été perpétrés dans un contexte de guerre, mondiale ou régionale. La guerre permet de mettre à la disposition des décideurs des moyens matériels et humains massivement mobilisés au nom de la « défense de la patrie ». Dans le cas des Arméniens et des Juifs, si les persécutions et le racisme systémique ont été pratiqués très tôt, ils n'ont pris la forme d'un génocide qu'au cours de la guerre, visant à exterminer en priorité les populations arméniennes des vilayets orientaux, le terroir historique, tandis que les opérations d'élimination des populations juives se sont étendues au fur et à mesure de l'avancée de la Wehrmacht vers l'est et le sud-est. Autrement dit, il s'est agi d'un génocide « interne » dans le premier cas et d'un



Raymond H. Kévorkian.

Historien.
Dernier livre paru :
« Parachever un génocide. Mustafa Kemal et l'élimination des rescapés arméniens et grecs (1918-1922) » (Odile Jacob).

génocide par extensions successives dans l'autre, dépendant des succès militaires allemands.

Le génocide des Tutsis du Rwanda se distingue des deux cas précédents puisqu'il a été perpétré dans un contexte de guerre civile presque permanente depuis le début des années 1990. Cependant, si des massacres ou pogroms ont été commis durant les décennies précédant le génocide, ce n'est que dans les années 1990-1994 qu'une radicalisation a été perceptible au sein même du parti unique, le MRND, officiellement incarné par le chef de l'État, Juvénal Habyarimana, mais dans les faits contrôlé par le Réseau zéro, constitué de radicaux hutus, originaires du Nord, civils et militaires, proches de la belle-famille présidentielle, opposé à toute évolution démocratique au Rwanda. Son action s'exprimait à travers ses « escadrons de la mort », qui commettaient des assassinats politiques et des massacres destinés à entretenir et à renforcer les haines ethniques, ces crimes étant conçus comme de « justes punitions » à administrer.

Le système politique autoritaire

La mise en œuvre d'un génocide paraît, jusqu'à preuve du contraire, inconcevable dans un pays démocratique. Il survient quand l'État se retrouve dominé par un système autoritaire, à parti unique. Les régimes dirigés par les Jeunes-Turcs, les nazis et le



Négationnisme. Arméniens assassinés par les Turcs en 1915. Ce génocide n'est toujours pas reconnu par Ankara.

Hutu Power étaient tous trois marqués par un racisme et une xénophobie s'exprimant sans aucune retenue, ayant contribué à préparer leur opinion publique majoritaire à la destruction de leurs voisins.

Les études les plus récentes montrent que le partage du pouvoir est, dans ces systèmes totalitaires, une ligne rouge, le groupe dominant refusant de se dessaisir de ses prérogatives et de ses privilèges ou même de les partager. Pour les Arméniens et les Tutsis, la lutte armée ou politique menée pour obtenir des droits civils égaux a également été un élément nourrissant les radicaux du parti unique, ces demandes leur apparaissant comme illégitimes. Certains chercheurs ont même associé la «révolution» à la guerre comme éléments déterminants des génocides, en insistant notamment sur l'arrivée au pouvoir des Jeunes-Turcs et des nazis.

Ces génocides se caractérisent également par le fait qu'ils sont décidés par le parti politique dominant ou, plus exactement, par sa direction, constituée le plus souvent d'un premier cercle d'une dizaine de personnes. Dans les trois cas examinés, ce sont aussi des membres de la direction du parti qui supervisent directement les opérations d'extermination, menées par des groupes paramilitaires directement rattachés au comité central du parti – l'administration comme l'armée apportant leur concours à la planification et à l'organisation des déportations et des massacres. Ces milices, dirigées par des cadres militaires du parti, recrutent des membres dont les motivations ne sont pas toujours idéologiques, les liens claniques ou de dépendance, ainsi que l'appât du gain, jouant un rôle non négligeable. Dans tous les cas, les ressources de l'État sont mises à contribution.

Ces membres du noyau dur du régime étaient les détenteurs de tous les pouvoirs, qu'ils considé-



Déportation.

Arrivée de femmes et d'enfants juifs au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, en 1944.

raient comme leur propriété exclusive, phénomène qu'on observe parmi les cadres jeunes-turcs entre 1908 et 1918 et parmi les notables du parti nazi dès 1933, l'acquisition de propriétés immobilières ou de biens culturels des groupes ciblés étant, dans les trois cas, un privilège acquis. Autour de ces élites gravitait également une population de notables locaux, avide d'accaparer les biens des victimes, qui a adhéré à cet effet à la politique d'extermination décidée par le parti dominant. Dans les cas arménien et tutsi, il existe en outre un enjeu territorial et, dans les trois cas, l'obsession de construire un État-nation «purifié» de ses «scories malfaisantes».

La déshumanisation des victimes

L'usage d'un vocabulaire commun, dans lequel les termes de «microbe» ou d'«insecte» sont omniprésents, s'observe en Turquie, en Allemagne et au Rwanda pour évoquer les victimes. Cette rhétorique à connotation biologique soutient le racisme : autrement dit, il est légitime d'exterminer ces «êtres pervers» qui doivent être exclus du corps

social. Dans les trois cas, l'opposition s'est trouvée annihilée ou marginalisée. Dans les cas ottoman et rwandais, on observe surtout une participation active d'une large frange de la société, si bien qu'on qualifie aujourd'hui ces génocides de «génocides de voisinage».

Le déni et le négationnisme

Le déni du génocide est imposé d'emblée par le régime qui l'a perpétré. Par glissements successifs, il se transforme au fil du temps en négationnisme avec, dans les cas extrêmes comme celui de la Turquie contemporaine, une politique d'État associant son système éducatif et ses réseaux diplomatiques ou encore l'héroïsation des génocidaires, dont les noms sont donnés à des rues ou à des établissements scolaires. Dans les trois cas, certains cercles politiques étrangers sont mis à contribution pour travestir les faits, les relativiser ; les réseaux universitaires nationaux ou internationaux sont approchés, parfois subventionnés sous forme de «bourses» de «recherche» destinées à accréditer les thèses officielles. Les réseaux sociaux sont également inondés de ces «vérités» et contribuent à populariser les thèses négationnistes.

La mémoire des «justes»

Face à cette institutionnalisation du révisionnisme, les défenseurs des droits de l'homme, certains cercles d'opposition, des descendants des victimes et des universitaires rappellent que des «justes» se sont opposés à ces violences de masse en sauvant des voisins au risque de leur vie. Il s'agit notamment de donner en exemple aux jeunes générations des modèles éthiques autres que ceux des criminels qui continuent à être honorés. Cette pédagogie, que des militants courageux nourrissent quotidiennement au risque de leur propre liberté, constitue un barrage moral ■

Le déni du génocide est imposé d'emblée par le régime qui l'a perpétré.